FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 27/08/2024 CMC

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé	
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin pédiatre	
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4	
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A	
	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A	
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA	
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :	
	PROGRAMME: 962 02	CODE POSTE : PT0002420
	PROGRAMME R.H: 970 02	CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – PI	RAE – Hamuta - Centre d'Assistance Médico-
	Sociale Prácece (CAMSD)	

8 | FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots):

Sous l'autorité du responsable du centre d'assistance médico sociale précoce (CAMSP), le médecin pédiatre assure les consultations spécialisées d'accueil et de suivi de l'ensemble des enfants adressés, de la naissance jusqu'à l'âge de 6 ans.

Le médecin participe à l'élaboration du projet thérapeutique de chaque enfant et oriente le patient vers des consultations, bilans paramédicaux et/ou des examens spécialisés.

Il assure les consultations au centre de consultations ou sur site en accord avec sa hiérarchie (missions).

9	EFFECTIFS ENCADRES	Α	В	С	D	Autres	
	NOMBRES: Néant						

- 10 SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le responsable du Centre d'Assistance Médico Sociale Précoce (CAMSP)
- MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Tous moyens attribués au service pour remplir la mission de soin définie dans le Projet Institutionnel d'Etablissement
- 12 CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Déplacement au sein de la Polynésie française / Disponibilité et expérience de la pratique du travail en équipe pluridisciplinaire

13 **ACTIVITES PRINCIPALES:**

- Assurer les consultations spécialisées :
 - o Sur RDV au centre;
 - Délocalisées dans les structures de santé publique des différents archipels pour répondre aux besoins et à la notion d'équité des soins pour la population.
- Participer à la coordination du projet de soins des enfants en suivi après avoir élaboré avec l'équipe pluridisciplinaire le projet de prise en charge individualisé de l'enfant.
 - Participer au travail de guidance et d'accompagnement des familles dans la prise en charge des difficultés de leur enfant
- Participer aux réunions de synthèse clinique hebdomadaires et aux réunions de service ;
- Organiser les réunions inter institutionnelles nécessaires à la prise en charge des enfants ;
- S'impliquer dans le travail de réseau avec les partenaires ou les réseaux de soins existants (prématurité, périnatalité ou médico-social) ;
- Assurer, avec le responsable du centre, la coordination du programme de prévention et de dépistage précoce du handicap du jeune enfant :
- Participer à l'organisation de l'assistance médico-sociale précoce,
- Produire chaque année le bilan de ses interventions et les perspectives pour l'année à venir pour le rapport annuel du service.
- Assurer les rapports et les communications concernant le handicap des jeunes patients suivis

- Participer à la communication et le partenariat avec les médecins, le centre hospitalier, la Direction de la Santé, l'éducation, la CTES, les associations de parents, le service des affaires sociales et les ministères de la Santé, de la solidarité et de l'éducation.

14 **ACTIVITES ANNEXES:**

- Elaborer les orientations de travail et réajuster les objectifs du programme tant que besoin ;
- Assurer des actions de sensibilisation, d'information et de formation ;
- Participer à la réflexion, à l'analyse et à la dynamique du centre pour faire évoluer le projet d'établissement.
- Assurer la suppléance du responsable du centre lors de commissions externes (CTES)

II - PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
----	--------------------------

16 SPECIALITE SOUHAITABLE :

- Diplôme d'Etat de docteur en médecine ;
- Diplôme d'études spécialisées (DES) en Pédiatrie ;

Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession et de la spécialité sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMP	ETENCES	S	A	E
	>	Maîtrise des outils bureautiques		X	
	>	Travail en équipe pluridisciplinaire et pluri-partenariale		X	
	>	Sens de l'écoute et de l'empathie		X	
	>	Sens de la discrétion			X
	>	Connaissance de la dynamique institutionnelle administrative		X	
	>	Connaissance de la petite enfance et dans le domaine de la périnatalité			X
	>	Connaissance des pathologies neurologiques et autour de la naissance			X
	>	Connaissance des problématiques des troubles neurodéveloppementaux		X	

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : expérience de travail en CAMSP ou dans le champ du handicap / spécialité de neuropédiatrie

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :

20 DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE SUR LE POSTE : 4 ans minimum

Le chef de service L'agent

Date:

Signature : Signature :